

TARIFS

Cotisations enfants :

- ▶ **Renouvellement inscription** : Ancien adhérent = Cotisation annuelle enfant : 140 €
- ▶ **Nouvelle inscription** : Nouvel adhérent = Cotisation annuelle enfant : 150 €

Paielements :

- ▶ **Règlements** : Possibilité de payer en 3 chèques maximum pour les cotisations annuelles. Tous remis lors de l'inscription et un débité par mois, **rédigés à l'ordre de HANDO ARTS MARTIAUX**. Le règlement en liquide est possible mais en 1 seule fois.
- ▶ **Tarif familial** : 2 personnes de la même famille ; 15€ de réduction sur la 2^e inscription.
A partir de 3 personnes de la même famille ; 50€ de réduction sur la 3^e inscription. (Offre non cumulable)

Prise de Licence Fédérale : La licence FFST est prise en charge par l'association

ADHÉSION ET ASSURANCE

En adhérant à l'association HANDO ARTS MARTIAUX, je m'engage à respecter les dispositions des statuts et du règlement intérieur de l'association. Je certifie avoir pris connaissance de ces derniers. (Voir site internet www.hando.org)
J'ai également été informé de la possibilité de souscrire à une assurance complémentaire. (Doc. distribué lors de la prise de licence)

Fait à :

Le :

Signature :

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné(e) Docteur
certifie avoir examiné né(e) le
et déclare qu'il/elle ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique du Taekwondo de loisir.

Date : Lieu :

Cachet & Signature du médecin :

INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom : Prénom : Date naissance :

Lieu de naissance : Nationalité :

Téléphone : Tél. portable :

Adresse : Ville :

Profession / établissement scolaire :

Email : (écrire lisiblement SVP)

PIECES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Remplir la feuille d'inscription
- Certificat médical (sur fiche d'inscription)
- 1 photo à coller sur la feuille d'inscription + 2 photos pour nouvel adhérent
- 1 enveloppe timbrée à vos nom et adresse
- Règlement de la cotisation en 3 chèques max. tous remis lors de l'inscription ou en liquide en une seule fois